

Mise à disposition du Document d'Enregistrement Universel 2023 d'Altamir

Paris, le 3 avril 2024 – Le Document d'Enregistrement Universel 2023 d'Altamir a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 3 avril 2024.

Les documents suivants sont intégrés dans le Document d'Enregistrement Universel:

- Le rapport financier annuel 2023;
- Le rapport sur le gouvernement d'entreprise ;
- Le descriptif du programme de rachat d'actions.

Le Document d'Enregistrement Universel 2023 est disponible sur le site de la Société (www.altamir.fr, dans la rubrique Media center/Informations réglementées : https://www.altamir.fr/fr/informations-reglementees/) ainsi que sur le site de l'AMF (www.amf-france.org).

Il est également tenu à disposition au siège social de la Société : 61, rue des Belles-Feuilles - 75116 Paris.

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Assemblée Générale Annuelle	23 avril 2024
ANR au 31/03/2024	16 mai 2024, après bourse
ANR au 30/06/2024	12 septembre 2024, après bourse

* * * * * * * * * * * * * *

A propos d'Altamir

Altamir est une société cotée de private equity (Euronext Paris-B, mnémo : LTA) créée en 1995 et dont l'ANR s'élève à 1,3 Mds€. Son objectif est d'offrir aux actionnaires une appréciation du capital sur la durée et des dividendes réguliers, en investissant dans un portefeuille diversifié d'actifs essentiellement non cotés.

La politique d'investissement d'Altamir consiste à investir principalement au travers et avec les fonds gérés ou conseillés par Seven2 et Apax Partners, deux leaders du private equity qui prennent des positions majoritaires ou de référence dans des opérations de LBO et de capital développement, et visent des objectifs ambitieux de création de valeur.

Altamir donne ainsi accès à un portefeuille diversifié d'entreprises à fort potentiel de croissance dans les secteurs de spécialisation de Seven2 et Apax (Tech et Telco, Consumer, Santé, Services) et sur des segments de marché complémentaires (PME en Europe continentale et grandes entreprises en Europe, Amérique du Nord et dans les principaux pays émergents).



La société bénéficie du statut de SCR (Société de Capital Risque) : elle est exonérée d'impôt sur les sociétés et ses actionnaires peuvent bénéficier d'avantages fiscaux sous certaines conditions de conservation des titres et de réinvestissement des dividendes.

Pour en savoir plus : www.altamir.fr

Contact

Claire Peyssard Moses

Tél.: +33 6 34 32 38 97 E-mail: <u>investors@altamir.fr</u>

